

TESTS RAPIDES d'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE VIH

BILAN D'UN AN D'UTILISATION

Docteur Blesch M O
Service de Santé au Travail
Alpha Santé

09/12/2013

Groupe alpha sante



un hôpital général MCO
un hôpital médico gériatrique
11 ehpad

Effectif salariés: 1568 salariés

Service autonome de santé au travail sur 2 départements
: un médecin du travail et 2 IDE

- › *Extrait de la Circ DGS/VS 2/DH/DRT n° 99-680 du 8 décembre 1999 relative aux recommandations à mettre en œuvre devant un risque de transmission par le sang et les liquides biologiques*
- › **...La connaissance du statut sérologique du sujet source est un élément déterminant de l'évaluation du risque** pour la personne exposée. Si le statut sérologique de la personne source n'est pas connu, il est indispensable d'essayer de le rechercher... ce qui nécessite l'accord de la personne. En cas d'impossibilité ou de refus, le sujet source sera considéré comme potentiellement infecté...

09/12/2013

- › *Extrait de la Cir DGS/DHOS/DRT/DSS/SD6 A n° 2003-165 du 2 avril 2003 relative aux recommandations de mise en œuvre d'un traitement antirétroviral après exposition au risque de transmission du VIH*
- › **...Il est nécessaire de recourir à des tests donnant la sérologie en moins d'une heure** ou à des tests classiques
- › **...La conduite à tenir après AES doit permettre la mise en place d'un dispositif permanent garantissant la possibilité d'un accès à une prophylaxie contre le VIH dans un délai court** quel que soit le lieu et le mode d'exercice - public, privé ou libéral - de la personne victime d'une exposition à du sang potentiellement contaminant.

09/12/2013



GROUPE SOS
SANTÉ

REGLEMENTATION

- › *la circulaire du 13 mars 2008 Circulaire n° DGS/RI2/DHOS/DGT/DSS/2008/91 relative aux recommandations de prise en charge des personnes exposées à un risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).*
- › ...Elle définit les objectifs et **l'organisation du dispositif de mise en œuvre des recommandations de traitement post exposition (TPE), la prise en charge et la prévention des situations d'exposition au risque viral.**

09/12/2013



GROUPE SOS
SANTÉ

REGLEMENTATION

- › *Rapport 2010 : sous la direction du Pr Patrik YENI
Chapitre 17 : *Prise en charge des situations d'exposition au risque viral chez l'adulte. Recommandations du groupe d'experts**
- › **La chimioprophylaxie post-AES**
Ce traitement doit être instauré dans les 4 heures suivant l'AES, au plus tard dans les 48 heures.
Par un médecin référent ou par un médecin urgentiste....

09/12/2013



PROBLEMATIQUE

Eloignement
du
laboratoire

Pas d'infirmière
la nuit en ehpad

4 AES non pris
en charge dans
les ehpad en
2011

Remarque des experts visiteurs de l'HAS à la certification en 2011

09/12/2013

DECISION DE L'UTILISATION DES TROD

Avec

- °la pharmacie de l'hôpital
- °les directeurs des établissements

Choix des tests

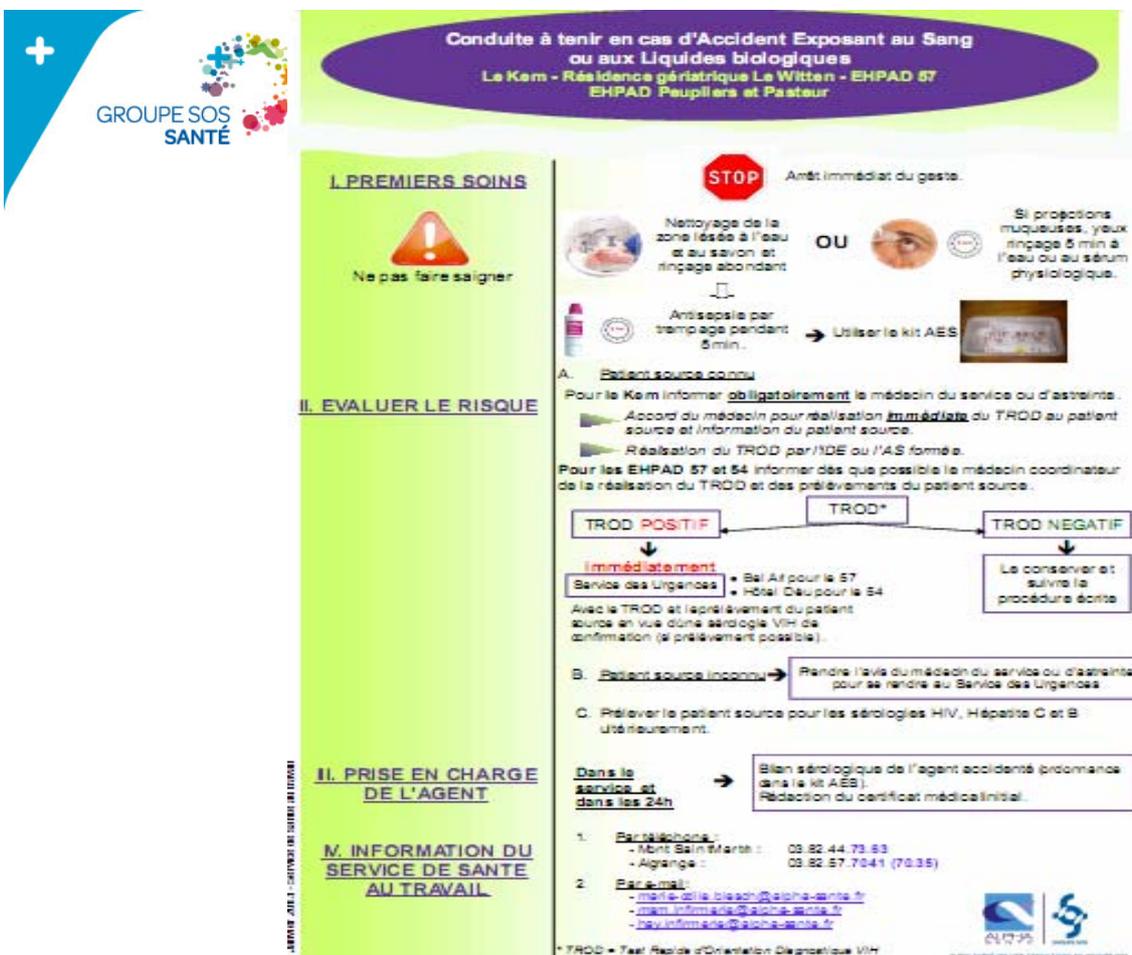
- sur les conseils du médecin biologiste du CHR de Metz

09/12/2013

ETABLISSEMENT DU PROTOCOLE D'UTILISATION

- par le Service de Santé au Travail
 - et le laboratoire fournisseur
-
- la procédure de prise en charge des AES a été revue et diffusée

09/12/2013



Conduite à tenir en cas d'Accident Exposant au Sang ou aux Liquides biologiques
Le Kern - Résidence gériatrique Le Witten - EHPAD 57
EHPAD Paupliers et Pasteur

I. PREMIERS SOINS

Ne pas faire saigner

STOP Arrêt immédiat du geste.

Nettoyage de la zone lésée à l'eau et au savon et rinçage abondant **OU** Si projections muqueuses, yeux rinçage 5 min à l'eau ou au sérum physiologique.

Antiseptie par trempage pendant 5 min. → Utiliser le kit AES

II. EVALUER LE RISQUE

A. Patient source connu

Pour le Kern informer obligatoirement le médecin du service ou d'astreintes.
 Accord du médecin pour réalisation immédiate du TROD au patient source et information du patient source.
 Réalisation du TROD par l'IDE ou l'AS formés.

Pour les EHPAD 57 et 54 informer dès que possible le médecin coordinateur de la réalisation du TROD et des prélèvements du patient source.

TROD POSITIF → **Immédiatement** Service des Urgences • Bal Air pour le 57 • Hôtel Dieu pour le 54
Avec le TROD et le prélèvement du patient source en vue d'une sérologie VIH de confirmation (si prélèvement possible).

TROD* → La conserver et suivre la procédure écrite

TROD NEGATIF → La conserver et suivre la procédure écrite

B. Patient source inconnu → Prendre l'avis du médecin du service ou d'astreintes pour se rendre au Service des Urgences

C. Reléver le patient source pour les sérologies HIV, Hépatite C et B ultérieurement.

II. PRISE EN CHARGE DE L'AGENT

M. INFORMATION DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Dans le service et dans les 24h → Bilan sérologique de l'agent accidenté (présence dans le kit AES). Rédaction du certificat médical initial.

1. **Par téléphone:**
 - Mont Saint Martin : 09 82 44 73 83
 - Algrange : 09 82 57 7041 (7035)

2. **Par email:**
 - marie-celie.bleach@alpe-sante.fr
 - marie.inform@alpe-sante.fr
 - ivy.inform@alpe-sante.fr

* TROD = Test Rapide d'Orientation Diagnostique VIH

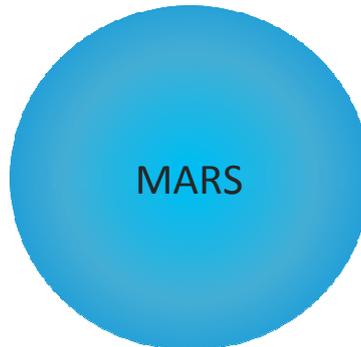
MISE EN PLACE DANS LES ETABLISSEMENTS EN 2012



JANVIER

Information
aux directeurs,
cadres
infirmiers,
chsct, cme

09/12/2013



MARS

Formation :
20 soignants par
le médecin
biologiste et le
laboratoire



SEPTEMBRE

Introduction
dans les
établissements
par les IDE de
santé au travail

TROD SUR LE PLAN PRATIQUE

Test rapide VIH INSTI™ 60'



INSTI™
Test rapide VIH 1/2

09/12/2013

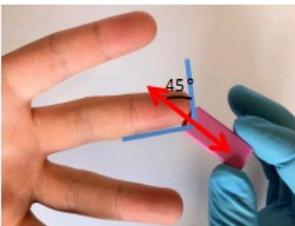
Akli BOUAZIZ


Laboratoires SEPHECTEK
Faito Plus Pour La Santé



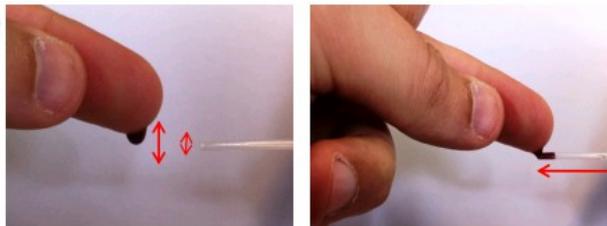
Prélèvement des 50 µl

1



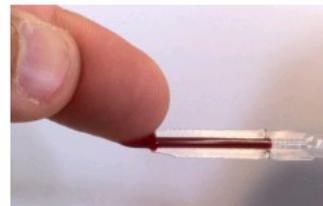
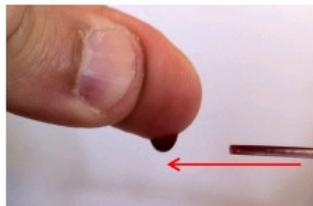
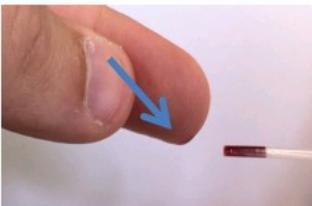
Piquer le doigt propre du patient. Main horizontale au niveau de la taille, paume vers le haut, la lancette doit former un angle de 45° avec le doigt du patient.

2



Former une grosse goutte de sang suspendue au bout du doigt. Celle-ci doit être plus épaisse que le diamètre de la pipette. **MAINTENIR LA PIPETTE HORIZONTALE** et mettre en contact avec le sang. **NE PAS APPUYER SUR LA POIRE DE LA PIPETTE.**

3



Former une nouvelle grosse goutte de sang (si besoin exercer des pressions répétées de la base du doigt jusqu'à son extrémité) et approcher la pipette **HORIZONTALEMENT SANS APPUYER** Répéter l'opération jusqu'à remplissage complet de la pipette (trait noir)



09/12/2013



GRUPE S1
SAN



Presser la poire de la pipette pour vider le sang dans le **flacon 1**

Refermer le flacon et l'homogénéiser par 2 inversions

Vider le contenu du flacon 1 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane

Puis verser le contenu du flacon 2 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane

Puis verser le contenu du flacon 3 dans la cupule et attendre que le liquide traverse la membrane. **Lire le résultat du test immédiatement**

09/12/2013



09/12/2013



PRISE EN CHARGE DES AES

- En cas de TROD positif => agent accidenté dirigé immédiatement vers le service d'urgences hospitalières le plus proche
- En cas de TROD négatif => prélèvement du patient source (HIV, Hép B, Hép C et Alat) en différé
- Prise en charge médicale et administrative de l'agent accidenté selon le protocole établi

09/12/2013

BILAN D'UN AN D'UTILISATION

- **14 AES déclarés (hors MCO qui dispose d'un laboratoire) / 14 tests réalisés**
- **Aucune difficulté à la réalisation**
- **Coût faible : 6 euros**